

CR du conseil de la Chaire ESS (Université Lumière Lyon 2)

Date : 12/10/2021 18h-20h

Lieu : Salon Lirondelle, Lyon 2

Contact : h.ascouet@univ-lyon2.fr

Présent-es :

ABRAZIAN	Maëva	ESSentiel
ANCEL	Geneviève	Métropole de Lyon
ARNAUD	Clémence	CRESS AuRA
ARNAUD-CLEMENS	Silvène	Doctorante COACTIS et Collectif Autogestion(s)
ASCOUET	Hoel	Lyon 2 - Chaire ESS
BARRAL	Vanessa	Le Group'
BOIREAU	Lucie	EMH
BONACCORSI	Julia	Lyon 2 - Sciences et société
BRIAND	Grégoire	Banque des Territoires
CANIZARES	Nina	ESSentiel
CHAUVEAU	Hélène	Lyon 2 - Sciences et société
CLAUZEL	Alexandra	Lyon 2 - UFR SEG
DEDUN	Isabelle	Lyon 2 - Coactis
EL MOUATASSIM	Lina	Département du Rhône
FARE	Marie	Lyon 2 - Triangle
GUEIDAN	Ombrie	M1 ESS
HEVIN	Samuel	collectif autogestion(s)
JEHANNO	Jean-Vincent	La Gonette
KARAKURT	Cennet	Solimut
LANCIANO	Emilie	Lyon 2 - Chaire ESS
LESORT	Jean-Baptiste	H&H
LOÏS	Julien	Lyon 2 - Chaire ESS
PÉRON	Jean-Claude	L'ESPER
POSTAL-GIRARD	Loïc	Solimut
PRIM-ALLAZ	Isabelle	Lyon 2 - Coactis
RAULT	Mattéo	ESSentiel
SALEILLES	Séverine	Lyon 2 - Coactis
VALORGE	Denis	Lyon 2 - Neva
VUILLET	Tristan	Feat.coop

Excusé-es :

BAECHLER	JULIETTE	Le Prado
COLONGO	Denis	MACIF
DERRIEN	Alban	Métropole de Lyon
HENRY	Nathalie	MACIF
PRELLE	Frédéric	UNAT
Thivisol	Emma	Ville de Lyon

Objectifs du conseil :

- Faire vivre un temps de convivialité et d'échanges informels
- Faire le bilan de la présence de stagiaires et proposer de nouvelles orientations
- Présenter les membres du comité de suivi
- Présenter le cycle de mardis de l'ESS
- Faire un échange de pratiques sur les préoccupations professionnelles en lien avec l'ESS qui pourraient être traitées dans le cadre d'une démarche scientifique
- Entendre et identifier des idées

Déroulé de la réunion :

1. Accueil et mise en place – mot de bienvenue
2. Brise-glace
3. Présentation des membres du comité de suivi, ses objectifs et du manifeste
4. Bilan de la présence de stagiaires et choix 2021-2022
5. Calendrier de la chaire et de la mention
6. Échange de pratiques sur les préoccupations professionnelles en lien avec l'ESS qui pourraient être traitées dans le cadre d'une démarche scientifique
7. Bilan

Synthèse de la réunion

Présentation des membres du comité de suivi, ses objectifs et du manifeste

L'Université a adopté le 24 septembre dernier le manifeste et cadre de fonctionnement de la chaire ESS (Annexe 1).

1. Le manifeste constitue une nouvelle manière simplifiée de présenter le projet de la chaire ESS et de permettre à nos partenaires de faire connaître leur intérêt et soutien pour celui-ci. Les organisations participant aux activités de la chaire ou souhaitant témoigner leur soutien peuvent le signer, en nous transmettant une décision de l'instance ou de la personne en capacité de le faire. Le cas échéant, nous nous tenons à disposition pour présenter notre projet à l'instance en charge de prendre cette décision.

2. Le cadre de fonctionnement de la chaire institue un comité de suivi qui a pour objectifs de :
 - Préparer les conseils de la chaire
 - Arbitrer les choix concernant l'usage des ressources et des partenariats
 - Suivre et animer les groupes de travail

Il se réunit une fois tous les trois mois et est composé de :

- 2 co-responsables de la chaire ;
- coordinateur·trice ;
- 4 animateur·trices des groupes de travail (GT) ;
- 4 membres de groupes de travail ;
- représentant·e de l'association des étudiant·es de la mention ESS.

Le recrutement des membres de groupes de travail pour le comité de suivi est en cours.

Bilan de la présence de stagiaires

De mars à octobre 2021, la chaire a accueilli plusieurs stagiaires de M2 pour des stages de recherche. Les travaux menés par ces personnes s'inscrivent dans les groupes de travail. L'annexe 2 présente brièvement l'objet de ces stages, ce qu'ils ont produit et les perspectives qu'ils ouvrent.

Nous remercions vivement les 3 étudiant.e.s qui ont travaillé sur ces projets.

Un bilan général a été fait par les stagiaires, les chercheuses et l'équipe de la chaire de la présence de stagiaires dans les groupes de travail en 2021.

De fait, le recours aux stagiaires s'est justifié/pourrait se justifier pour plusieurs raisons :

- Recherche de compétences techniques : techniques quantitatives
- Temps disponible pour suivre le projet
- Compétences de mobilisation, participation : médiation scientifique

+ effet d'opportunité : en raison de la crise covid, la chaire a assuré dans certains cas un rôle de rattrapage.

Difficultés traversées

- Problématique de l'accompagnement des stagiaires et du temps, des dispositifs à mettre en place.
- Travail en binôme avec le chercheur qui rend peut-être difficile le lien avec les autres membres des GT.
- Résultat du stage non assuré puisqu'il s'agit d'étudiant en formation et que le stage est formateur => peut être un déplacement du problème qui reste aux mains des chercheurs.
- Expérience 2020-2021 a montré des étudiants, stressés et perturbés (peut-être en raison de la crise Covid)

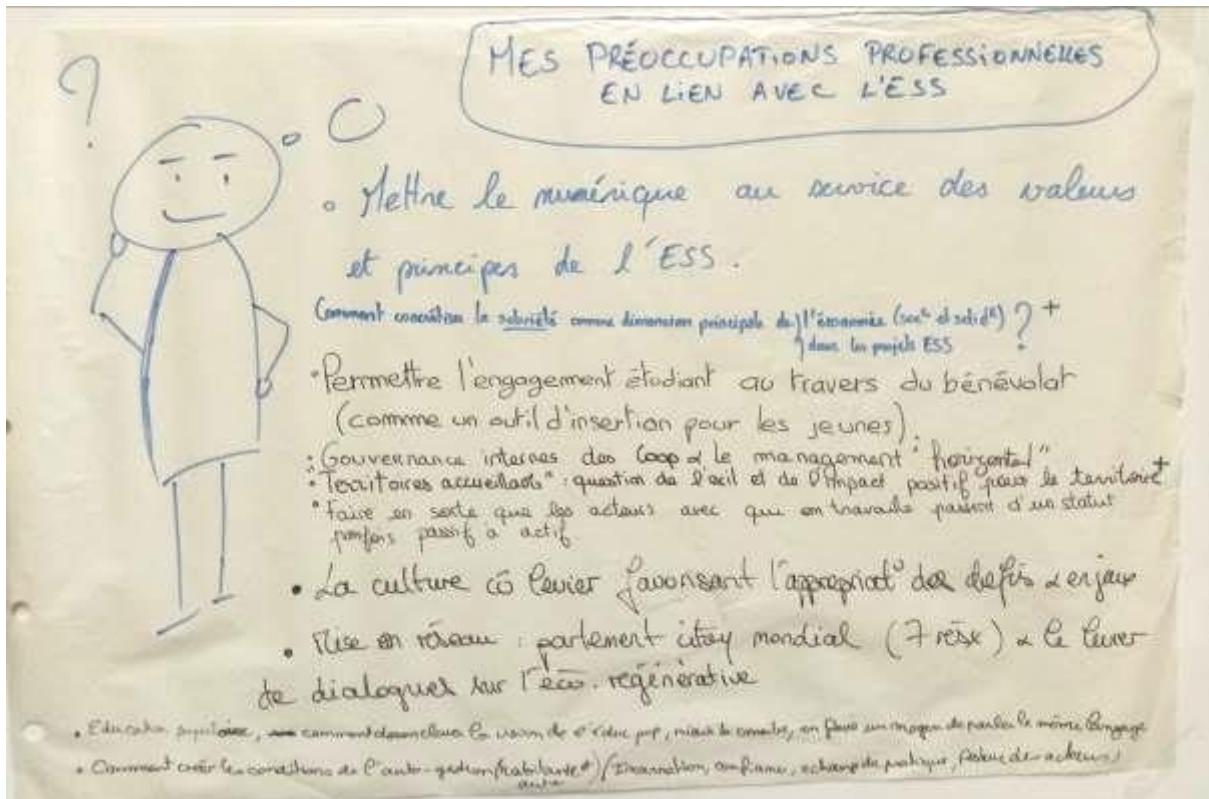
Au regard de ce bilan, il ressort :

- L'intérêt de maintenir l'accueil de stagiaires en adaptant la forme afin d'améliorer la relation avec les acteurs de l'ESS et de réduire la charge d'encadrement des chercheur-es. Un partenariat avec la boutique des sciences et une organisation afin que plusieurs stagiaires mènent simultanément une recherche dans différentes entreprises.
- Le besoin d'explorer d'autres manières de produire de la connaissance par le recours à des docteur-es récemment diplômé-es par exemple. Il s'agit alors d'identifier la thématique, la problématique générale traitée.

Calendrier de la chaire et de la mention en annexe 3

Échange de pratiques sur les préoccupations professionnelles en lien avec l'ESS

Par groupe de 3 à 5, les participant-es ont échangé sur leurs préoccupations professionnelles en lien avec l'ESS afin d'identifier des thématiques qui pourraient être adressées à l'avenir par la chaire.



Retranscription :

- Mettre le numérique au service des valeurs et principes de l'ESS
- Comment concrétiser la sobriété comme dimension principale de l'ESS dans les projets ESS ?
- Permettre l'engagement étudiant au travers du bénévolat (comme un outil d'insertion pour les jeunes)
- Gouvernance interne des coopératives et le management horizontal
- « Territoires accueillants » question de l'exil et de l'impact positif pour le territoire
- Faire en sorte que les acteurs avec qui on travaille passent d'un statut parfois passif à actif
- La culture comme levier favorisant l'appropriation des défis et enjeux
- Mise en réseau : parlement citoyen mondial et le levier de dialogues sur l'économie régénérative
- Education populaire, comment désenclaver la vision de l'éducation populaire, mieux la connaître, en faire un moyen de parler le même langage
- Comment créer les conditions de l'autogestion (habitant et autre) (Incarnation, confiance, échange de pratique, posture des acteurs)

Quelques propositions de reformulations des thématiques :

Gouvernance – autogestion

- Quelles sont les modèles de gouvernance interne des coopératives ? Présentent-elles des modèles originaux de management horizontal ? Quelles en sont les effets sur la vie des coopératives, notamment en termes de prises d'initiative ?
- Quelle typologie d'engagement des acteurs dans les organisations de l'ESS ? Quels sont les facteurs affectant l'engagement ? Que sait-on de l'impact de la forme juridique, du modèle de gouvernance sur l'engagement des partenaires ?

Engagement

- Quelles sont les formes de bénévolat qui favorisent une insertion professionnelle de qualité pour les jeunes ?

Les enjeux contemporains de l'ESS (culture, numérique, éducation populaire, sobriété)

- Numérique : l'utilisation et l'adaptation des outils numériques aux valeurs et principes de l'ESS. Quels enjeux et quels exemples ?
- CultureS et arts : quel lien l'ESS entretient avec l'expression culturelle et artistique ? Comment et quand se démarque-t-elle dans l'appropriation des défis et enjeux contemporains ?
- Éducation populaire : l'ESS et l'éducation populaire sont-elles devenues deux courants séparés ? Comment les rassembler, enrichir mutuellement ? Quelles apprentissages et pratiques peuvent-elles tirer l'une de l'autre ? (Dans leur institutionnalisation notamment ?)
- Sobriété : Comment accorder la nécessité de recettes issues du marché aux enjeux écologique et climatique ?

Extraits des guides d'entretien des différents groupes :

- Construire un modèle éco hybride pérenne
- Fédérer une communauté en amont du projet
- Accompagner l'ancrage des projets entrepreneuriaux
- Articuler un projet personnel avec un collectif pour entreprendre en ESS
- Articulation entre modèle éco viable et valeurs sociales
- Comment faire en sorte que les acteurs passent à l'action et deviennent actifs dans les projets et la société ?
- Qu'est-ce que l'accueil apporte aux territoires ? Comment mesurer et valoriser les impacts positifs de l'accueil ?
- Difficulté de recrutement dans le médicosocial
- Décalage entre valeurs et RH
- Engagement fort pour salaires faibles
- Comment financer les projets sociaux ? Est-ce normal que la mission sociale soit financée par les porteurs de projets ?
- Résilience pour faire face au changement climatique
- Prise en compte de la dimension écolo dans le montage des projets ESS
- ESS, décroissance et sobriété

Annexe 1

Manifeste de la chaire d'économie sociale et solidaire Lyon 2

*La chaire est un espace de production de connaissances critiques
au service d'une transformation sociale*

Pour faire face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux actuels, nous devons transformer nos modes d'entreprendre et de développement économique pour intégrer des considérations écologiques, sociales et démocratiques. Cette transformation nécessite que nous renforçons notre capacité à travailler ensemble et à coopérer pour faire émerger de nouvelles formes organisationnelles, de management et de gouvernance.

Nous reconnaissons dans les acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire une communauté s'appuyant sur la réflexion et l'expérimentation pour rechercher des solutions à ces enjeux complexes (économiques, sociaux, sanitaires, environnementaux, culturels, éducatifs ou éthiques).

L'Université Lumière Lyon 2, en tant qu'université de Sciences humaines et sociales, a un rôle tout particulier à jouer dans la société : celui du développement de l'esprit critique, de la compréhension et de l'intelligence de nos sociétés, de l'accompagnement des acteurs socio-économiques et culturels dans l'appréhension des phénomènes de société. Elle souhaite assumer ce rôle par la diffusion et la médiation, en s'engageant dans des démarches de science collaborative ou participative ouvertes sur la société, et de co-construction des savoirs.

La chaire a été en effet fondée à l'intersection de l'Université et de l'ESS, avec pour objectif de faire interagir les savoirs expérimentiels et universitaires pour appréhender la complexité de notre société.

Avec la chaire d'ESS, nous avons l'ambition de participer au débat scientifique et social relatif à l'économie sociale et solidaire et plus largement aux modèles économiques et entrepreneurial à promouvoir tant sur le plan national qu'international.

Principes d'action de la chaire :

- **Recherche en coopération** : les membres de la chaire favorisent une action de recherche conjointe et participative entre étudiant.es, praticien·nes et chercheur·es ;
- **Formation** : située entre le savoir et la pratique, et développant la capacité d'analyse critique des personnes, la formation est un mode d'action à privilégier ;
- **Intermédiation** : l'action de la chaire est fondée sur l'engagement volontaire de ses membres qu'elle met en relation ;
- **Dynamique collective et multi-acteurs** : la diversité des situations des parties prenantes permet une pluralité d'expertise et la construction d'une vision commune et partagée ;
- **Transdisciplinarité** : les enjeux actuels invitent à adopter une posture capable d'appréhender la complexité en enrichissant les approches disciplinaires ;
- **Production et partage de connaissances** diffusées selon des modes de science ouverte.

Valeurs partagées des membres :

- **Coresponsabilité** : les personnes engagées au sein de la chaire participent à la définition de ses moyens, à la mise en œuvre de ses actions et à l'atteinte de ses objectifs. Les réussites, comme les échecs, sont une responsabilité que nous partageons ;
- **Respect des personnes** : les activités de la chaire sont fondées sur la diversité des membres, de leurs savoirs et de leurs expériences. La reconnaissance mutuelle et le respect de l'autonomie entre les membres garantissent la qualité des activités de la chaire ;
- **Apprentissage permanent** : les signataires reconnaissent la pluralité des savoirs apportés par les membres et la nécessité de les partager et de les diffuser au sein et en dehors de la chaire.

Engagements des signataires :

- Les signataires du Manifeste sont, de ce fait, membres de la chaire et témoignent leur soutien au projet de la chaire ESS. Les signataires peuvent à tout moment retirer leur signature du Manifeste en écrivant aux coresponsables de la chaire ou *via* le formulaire mis en ligne ;
- Les signataires s'engagent à respecter les valeurs et principes du Manifeste et le cadre de fonctionnement de la chaire ;
- Les signataires s'engagent à participer aux activités de la chaire ;
- Les signataires autorisent la chaire à communiquer publiquement leur soutien.

Cadre de fonctionnement de la chaire « Économie Sociale et Solidaire »

Préambule

La chaire est portée par l'Université Lumière Lyon 2 et participe de la politique de l'université en matière de sciences avec et pour la société, formulée dans son projet d'établissement validé en CA le 1^{er} février 2019. En se dotant de réseaux transversaux et pluridisciplinaires comme les chaires et les pôles de spécialité, l'Université souhaite développer ses partenariats et approfondir les synergies formation-recherche.

Article 1 - Contexte

Le cadre de fonctionnement est approuvé par l'Université et l'UFR de Sciences Économiques et de Gestion ainsi que par les coresponsables de la chaire. Ce cadre définit la gouvernance, et les conditions de participation à la vie de la chaire et s'impose à toute personne participant aux activités de la chaire.

Le cadre de fonctionnement est complété par un Manifeste dont la signature permet de témoigner son soutien à la vision et aux valeurs de la chaire. La participation aux activités de la chaire engage au respect du Manifeste.

Article 2 - Objet

La chaire ESS est un espace de production de connaissances critiques au service d'une transformation sociale. Elle a pour objet :

- L'expérimentation de nouvelles formes coopératives de création et diffusion de connaissances,
- La participation de ses membres aux activités de la chaire,
- La diffusion et la valorisation des travaux réalisés par les étudiant·es, les acteurs et actrices de l'ESS et les chercheur·es,
- L'intermédiation entre étudiant·e.s, chercheur·es, praticien·nes et développeur·ses de l'ESS.

Article 3 - Ressources

La chaire ESS a pour ressources :

- Les moyens mis à disposition par l'université Lumière Lyon 2 ;
- L'engagement volontaire des coresponsables de la chaire et de ses membres ;
- Des subventions émanant d'organismes publics ou privés ;
- Les moyens apportés par ses partenaires.

Article 4 - Membres

Les personnes membres de la chaire sont :

1. *L'équipe :*
 - a. *Coresponsables de la chaire*

La chaire est sous la responsabilité d'au moins deux personnels de l'Université, volontaires et cooptés par les membres de l'équipe.

Ils/elles ont pour missions :

- assurer le pilotage de la chaire
- définir la politique de la chaire
- faire le lien entre l'université, l'UFR et la chaire sur le plan politique
- représenter la chaire

b. Coordinateur·trice

- coordonner les actions et la communication de la chaire
- garantir la continuité de l'information en interne
- participer aux réflexions politiques
- co-établir et suivre la stratégie de la chaire
- se substituer aux coresponsables pour représenter la chaire si nécessaire

c. Responsables de formation de la mention ESS

2. Les partenaires

Cette catégorie comprend notamment : les unités de recherche et les composantes (UFR, Instituts, départements) de l'Université Lyon 2, les organismes de formation de l'enseignement supérieur, les organisations de l'ESS, les collectivités territoriales, les financeurs privés...

Les partenaires acquièrent le statut de membre de la chaire dès qu'ils remplissent l'une des conditions suivantes :

- Lorsqu'ils signent le Manifeste. Pour ce faire, il faut faire valider la signature par une instance décisionnaire, ou une personne ayant délégation pour le faire, et transmettre à la chaire le document correspondant. Ils restent membres durant la période visée par la décision ;
- Lorsqu'ils signent une convention avec l'université pour le compte de la chaire ESS, pour la durée de la convention ;
- Lorsqu'ils participent financièrement à l'action de la chaire, pour l'année civile où a lieu le versement ;
- Lorsqu'un·e représentant·e est impliqué·e régulièrement dans un groupe de travail de la chaire. La notion de régularité est appréciée par l'équipe de la chaire selon l'assiduité et le niveau d'implication

Article 5 - Pilotage de la chaire

1. Conseil de la chaire

Le conseil de la chaire est constitué de l'ensemble des membres de la chaire (équipe, signataires du Manifeste et partenaires). Il se réunit deux fois par an à l'initiative des responsables de la chaire pour :

- participer à la définition d'orientations stratégiques et d'actions prioritaires pour la chaire, traduites notamment par des groupes de travail. Ces orientations seront mises en forme dans un plan stratégique établi sur trois ans ;
- participer à l'évaluation du projet de la chaire ;

2. Comité de suivi

Le comité de suivi est constitué de 12 personnes :

- 2 co-responsables de la chaire ;
- coordinateur·trice ;

- 4 animateur·trices des groupes de travail (GT) ;
- 4 membres de groupes de travail ;
- représentant·e de l'association des étudiant·es de la mention ESS.

Il se réunit tous les trois mois pour :

- préparer les conseils de la chaire
- Arbitrer les choix concernant l'usage des ressources et des partenariats
- Suivre et animer les GTs

3. Bureau

Les co-responsables de la chaire et le/la coordinateur·trice constituent le bureau de la chaire. Celui-ci se réunit une fois par mois pour assurer la gestion administrative et budgétaire de la chaire, la communication et le suivi des partenariats.

Le bureau est habilité à retirer le statut de membre de la chaire à un·e membre signataire au sens de l'article 4.2 du Manifeste qui ne respecterait pas les valeurs et principes du Manifeste.

Article 6 - Groupes de travail thématiques

Fin 2019, la chaire a mobilisé l'ensemble de ses membres dans la co-construction de ses axes stratégiques de recherche pour la période 2020-2022. Cette démarche a abouti à la création de quatre groupes thématiques sur la période.

Sur la base du volontariat et de l'engagement, tout·e membre de l'Université Lyon 2 ou des unités de recherche partenaires et tout·e actrice et acteur de l'ESS peut rejoindre un groupe thématique.

Les groupes de travail visent :

- la mise au travail des expériences, des visions et des savoirs des un·es et des autres ;
- à stimuler le débat de normes et de valeurs au sein de l'ESS ;
- à coproduire des connaissances critiques intéressant les membres du groupe.

Les groupes de travail disposent d'une autonomie d'action et de décision :

- sur la définition et la conduite de leurs projets ;
- sur la production des livrables de capitalisation et de valorisation ;
- sur les modalités de participation au groupe et notamment l'intégration de nouveaux·elles membres.

De par le caractère collaboratif du travail au sein des groupes, il est donné pour principe que :

- sauf accord contraire et unanime du GT, les connaissances produites sont placées sous un des six régimes principaux de *creative commons* (CC BY ; CC-BY-SA ; CC BY-ND ; CC BY-NC ; CC BY-NC-SA ; CC BY-NC-ND voir <https://creativecommons.org/licenses/>) ;
- toute personne ayant participé au sein du GT doit être mise en valeur dans la mise en forme finale. Dans le cas où le GT n'arriverait pas à s'entendre sur l'interprétation de cette règle ce serait au comité de suivi de décider. Si l'indécision persiste, les coresponsables prennent la décision.

Annexe 2

INFORMATIONS SUR LES STAGES REALISES DANS LE CADRE DES GT DE LA CHAIRE ESS

GT Mesure d'impact social

Stage réalisé par Ferdinand Fils Lambert (étudiant en M2 ESS Formation initiale) et encadré par Isabelle Dedun

Titre du mémoire : Les logiques d'adoption de démarches d'évaluation de la performance des organisations de l'Économie sociale et solidaire (OESS). Étude de cas multiple sur les représentations sociales des pratiques d'évaluations

Objet & contenu du mémoire

Le travail s'appuie sur le recensement de 10 études de cas : 10 structures de l'ESS (coop fédération, asso, entreprise sociale) majoritairement localisées en AURA ayant mis en place une démarche aboutie d'EIS.

Ferdinand a interrogé les responsables en charge des démarches de manière à identifier et qualifier les représentations sociales partagées par les acteurs.

Les représentations sociales sont étudiées en terme de nature-finalité, formes (choix des outils) et processus (gouvernance du dispositif, influence des contextes organisationnel et institutionnel des structures sur la pratique d'évaluation).

L'identification de 3 principaux idéaux types est proposée, chaque idéal type est une manière d'orienter la démarche et permet de mieux comprendre ce que les acteurs veulent évaluer et comment ils procèdent - manière d'adopter des outils pour le faire. La pluralité des idéaux type à laquelle s'ajoute leur possible combinaison démontre de la complexité de la notion et de la variété des pratiques qu'elle recouvre. Toutefois, derrière cette pluralité de formes et d'objectifs recherchés, Ferdinand a mis en lumière certains invariants de contexte, spécifiques aux OESS déterminant les pratiques des acteurs. Enfin, le mémoire apporte **un éclairage pédagogique** (apports de points de repères) sur les **conceptions théoriques** conflictuelles de l'EIS.

Perspectives

- Validation courant octobre de la présentation de chaque démarche par les acteurs concernés.
- Publication des cas en guise de **bonnes pratiques** = recueil de témoignages de praticiens.
- Publication d'une version synthétique et pédagogique du mémoire (livre blanc)

GT Organisation du Travail, Qualité de l'emploi et Engagements

Stage réalisé par Elie Fauchard (M2 ESS formation initiale) et coordonné par Emilie Lanciano

Titre du mémoire : Autogestion & rémunération : La rémunération du travail, un enjeu de gestion au service de l'idéal autogestionnaire

Objet du stage & contenu du mémoire

Le stage a eu une double mission

- Travailler en collaboration avec les membres du collectif Autogestion pour produire des outils de valorisation et de diffusion des connaissances constituées depuis la création du collectif.
 - ⇒ Réalisation de fiches de synthèse des ateliers organisés par le collectif : recrutement, rémunérations
 - ⇒ Site web encore en conception: <https://collectifautogestions.fr/>
- Réalisation d'enquêtes auprès de structures intéressées par l'autogestion et les modes de management horizontaux sur les modalités de prise en charge de la gestion de la rémunération.

L'objectif de ce travail a été d'interroger l'autogestion au prisme des pratiques et systèmes de rémunération. Ce travail interroge donc les fonctions de la rémunération dans ce type d'organisation mais également les critères choisis pour fixer la politique salariale de ces entreprises.

Le mémoire montre en premier lieu que les organisations consultées ont en commun de mettre en place un processus collectif et discuté transparent autour des questions liées aux rémunérations. En second lieu, le mémoire révèle que l'idéal d'égalité ne supprime pas la hiérarchie des rémunérations et des salaires, la question se concentrant alors sur les critères de différenciation. C'est à ce niveau que s'observent des différences de pratiques et de justifications. Si les critères collectifs associés à l'expérience et la socialisation au travail sont souvent primés, la question du mérite et de la reconnaissance financière est également prise en charge et ont souvent une fonction d'individualisation. Enfin, le mémoire souligne bien évidemment les difficultés traversées par ces organisations : marché du travail, difficultés économiques et normatifs. Idée de questionner en permanence les modèles.

Perspectives

- Rédaction de fiche de synthèse : pratiques de rémunération, autogestion en pratiques
- Journée du collectif Autonomie et prises de décision

GT Marketing, consommateurs et ESS

Stage réalisé par Berfin Serin (M2 APIESS, Université de Lille) et coordonné par Isabelle Prim Allaz (Coactis)

Titre du mémoire

Marketing de l'ESS : Le passage du client au militant

Objet du stage & contenu du mémoire

L'objectif de ce stage a été d'explorer les liens entre marketing et ESS. Que peut-on apprendre des recherches en marketing ? En quoi ces recherches peuvent aider les organisations de l'ESS à choisir un fonctionnement adapté à la double qualité de leur membre ?

- Un livre blanc « Marketing et ESS » présente et synthétise douze articles scientifiques de marketing réparties en 4 thématiques (1 Ethique et RSE ; 2 Relation client ; 3 Gouvernance ; 4 Salariat) pour en ressortir les éléments en lien avec l'engagement des personnes dans les organisations de l'ESS.
- Une enquête quantitative auprès de sociétaires, adhérent.e.s, client.e.s, militant.e.s de la MAIF, MGEN et d'APF a été réalisée et traitée.

Perspectives

- Organisation du mardi de l'ESS pour livrer des éléments de synthèse de cette étude et du travail du GT.

Annexe 3

CHAIRE D'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

CALENDRIER 2021-2022

- **Mardi 19 octobre 2021**, Marie-Christine Bureau : « **Coopératives et tiers lieux : lieux de fabrique instituante ?** », 18h- 20h, *Salon de l'Hôtel de Ville de Lyon*
- **Mardi 9 novembre 2021** : Table-ronde avec les éditions REPAS, 18h à 20h, *Grand Amphi, Lyon 2*
- **Jeudi 18 novembre 2021**, Séminaire du centenaire de la RECMA « **L'ESS à Lyon et Grenoble : émergences et actualités** » associée aux JECO, 10h-16h45, *Sciences Po Lyon*
- **Jeudi 18 novembre 2021**, Conférence : « **L'économie sociale à Lyon et à Grenoble : quels fondements, quelles pratiques ?** » associée aux JECO, 18h-20h30, *Amphi Fugier Lyon 2*
- **Vendredi 10 décembre 2021**, cérémonie de remise des diplômes de la mention ESS, 18h-20h, *salle de réception Lyon 2*
- **Mardi 14 décembre 2021**, GT Marketing : « **Comment développer l'engagement des clients et bénéficiaires des organisations de l'ESS ? Retour sur l'enquête** », 18h à 20h, *Grand Amphi, Lyon 2*
- **Mardi 25 janvier 2022**, Hélène Périvier : « **Pourquoi l'économie a-t-elle besoin du féminisme et vice versa ?** », 18h à 20h, *Grand Amphi, Lyon 2*
- **Mardi 15 février 2022**, GT Territoire et Impact « **l'évaluation de la résilience territoriale** », 18h à 20h, *Grand Amphi, Lyon 2*
- **Mardi 17 mai 2022**, Conseil de la chaire

Dates à confirmer :

- *Présentation publique de la chaire*
- *Conseil de perfectionnement de la mention ESS*
- *Rencontre entre les partenaires et les candidat-es en M2GOESS 2021-22*